

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 DU 126 Dénomination promenade Yehudi Menuhin (7e).

M. Christophe GIRARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " promenade Yehudi Menuhin " à une emprise de l'avenue de Lowendal aménagée en contre-allée, à Paris (7e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 7e arrondissement en date du 24 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 2e commission,

Délibère :

La dénomination " promenade Yehudi Menuhin " est attribuée à l'emprise côté impair de l'avenue de Lowendal, voie publique, commençant place de Fontenoy-Unesco et finissant avenue de Suffren, à Paris (7e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO